



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

**A**

# **ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS**

**YVERDON-LES-BAINS,  
LE 15 JUIN 2012**

**Procès verbal de  
l'Assemblée des Délégués  
du 18 juin 2011**



# PROCÈS VERBAL

Lieu et date : La Ferme du Manoir, Nyon, le 18 juin 2011 à 17h00

L'Assemblée des Délégués (AD) a débuté à 17h06 et s'est terminé à 20h54.

### 1. Appel

- 1.1. Nathanaël salue l'assemblée, remercie le Nyon Tchoukball Club pour la salle et rappelle de ne pas oublier de remplir la feuille de présence. Il demande à chacun de se présenter.
- 1.2. Les parties soulignées indiquent le nom utilisé pour représenter le club ou la personne dans ce Procès Verbal (PV).

### 1.3. Présents

- 1.3.1. Comité FSTB (Nathanaël Khodl, David Sandoz, Thibaut Collioud, Alain Vorpe et Florian Welti)
- 1.3.2. Le responsable de la Coupe Suisse 2011 (Erol Kurbelen).
- 1.3.3. TBC Chambésy (Lionel Cendre)  
TBC La Chaux-de-Fonds (Fanny Bétrix et Jérôme Buri)  
TBC Fribourg (Daniel Hofstetter et Sébastien Gumy)  
TBC Genève (Erika Mesmer)  
TBC Lausanne (Mélanie Schmocker et Romain Schmocker)  
TBC Neuchâtel (Timothée Pages)  
TBC Nyon (Leigh Merchant et Thierry Simonin)  
TBC Plaine de l'Orbe (Yvette Marschall et Heidi Bovet)  
TBC Uni-Neuchâtel (Jérôme Leclère et Christel Aebischer)  
TBC Val-de-Ruz (Alain Collioud)  
TBC Vallorbe (Denis Marquis)  
TBC Vernier (Laurent Ludi et Claudio Podda)

### 1.4. Excusés

- 1.4.1. TBC Carouge, TBC Chavannes, TBC Echallens et environs, TBC Lancy, TBC Meyrin, TBC Morges, TBC Les Ponts-de-Martel, TBC Sion et TBC TchoukballA.D.E
- 1.4.2. M. Michel Favre (Président d'Honneur), Mme Marguerite Madliger (Membre d'Honneur), M. Hermann Buri (Membre d'Honneur).
- 1.5. Nathanaël signale que tout les clubs ont répondu.

### 2. Nomination d'un scrutateur

- 2.1. Erika Mesmer se propose comme scrutatrice.
- 2.2. Le nombre total de voix s'élève à 24.
- 2.3. Modification de l'ordre du jour. Le point « Approbation des vérificateurs de comptes » ayant été omis, l'assemblée doit voter pour l'ajouter à l'ordre du jour.
- 2.4. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

### 3. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués 2010

3.1. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

### 4. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués Extraordinaire 2010

4.1. Uni-Neuchâtel fait remarquer que le montant indiqué à la première ligne du point 7.5 devrait être de 5000 CHF au lieu de 500 CHF.

4.2. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

### 5. Approbation du rapport d'activité des organes de la FSTB

5.1. Erol commence par un bref bilan de la Coupe Suisse 2011. Le tirage de la Coupe Suisse, qui a eu lieu durant le tournoi élite de l'AGTB s'est bien déroulé. Il y a eu une bonne mise en place par Nathanaël de la structure sur Internet (coupesuisse.com). Il y a eu douze équipes ce qui est assez positif. Pas de souci au niveau des buvettes. Pour ce qui est du budget, la FSTB s'est donnée les moyens d'organiser cette édition au détriment d'un Tchouk Up en moins dans la saison. Pour les années suivantes, c'est le long terme qui a été visé, notamment pour la coupe. On ne devra pas en racheter chaque année. Pour trouver du staff, la tâche a été assez compliquée et a demandé un certain investissement. Mais au final et à la dernière minute il y a eu suffisamment de personnes. On a été très discret au niveau médiatique et autorités afin que cela passe inaperçu si l'événement faisait un flop (niveau public, organisation). Nous sommes aussi satisfait de la première journée, où des petites équipes ont prit part à l'événement. Un grand remerciement aux arbitres et à l'équipe du staff qui ont donné de leur temps pour cet événement.

5.2. Chambésy demande à ce qu'à l'avenir les bons pour la buvette soient mieux règlementés. David répond qu'il pourra en parler lors du programme d'activité.

5.3. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

### 6. Présentation des comptes 2010 – 2011

6.1. Les clubs ont reçu un rapport des comptes 2010 – 2011 provisoire, car il a été modifié suite à la vérification des comptes. Les corrections sont les suivantes :

6.1.1. L'argent pour les cours d'arbitrages a été reçu, mais les maillots n'ont pas encore été payé. Ils ont donc été ajoutés en passif transitoire

6.1.2. Dans les charges, les défraiements d'arbitres n'avaient pas été pris en compte dans les transitoires ce qui a été corrigé.

6.2. Alain présente ses excuses à l'assemblée sur le retard pris sur les comptes. Il explique qu'il a du cette saison jongler avec deux comptabilités ce qui ne facilite pas la tâche. Il remercie la grande aide de notre fiduciaire, Arnaud Missimi de Fiducia Partner. Il remercie également les vérificateurs de comptes pour le travail effectué.

### 7. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2010 – 2011

7.1. Les comptes ont été vérifié le 16 juin 2010 à Lausanne

7.2. Le rapport des vérificateurs des comptes devait être écrit par le vérificateur de Carouge qui n'est pas présent mais qui devait donc envoyer le document au vérificateur du Val-de-Ruz ce qui n'a pas été fait. le vérificateur du Val-de-Ruz a donc fait son rapport par oral.

7.3. Le rapport écrit a été fourni suite à l'Assemblée des Délégués.

*Chères tchoukeuses et chers tchoukeurs,*

*La vérification des comptes de la FSTB pour l'exercice du 1 mai 2010 au 30 avril 2011 a été effectuée le 16 juin 2011 par Jan Wittekind (tchoukball club Carrouge) et Alain Collioud (tchoukball club Val-de-Ruz) avec le soutien de M. Arnaud Missimi (Fiduciaire Fiducia Parner Sàrl) et en présence d'Alain Vorpe (responsable finances FSTB).*

*Les soldes des comptes CCP et UBS correspondent aux écritures comptables ; une liste de matériel correspondant au stock de la FSTB nous a été fournie.*

*La période comptable se solde, avant provision et amortissement par un déficit de Frs 986.96. En tenant compte de la variation de stock ainsi que des charges et produits reportés*

*d'exercices antérieurs, on arrive à un bénéfice comptable pour la période de Frs 353.24. La vérification a été faite en procédant par pointages et il a été jugé que la tenue des comptes est correcte et correspond à la réalité. En conséquence, nous recommandons à l'assemblée des délégués d'accepter les comptes tels que présentés. Nous aimerions toutefois émettre quelques remarques :*

- 7.3.1. *La situation financière de la FSTB est globalement satisfaisante ; elle permet d'assurer les frais courants mais ne permet pas de soutenir les sélections dans leur participation à différents évènements. La recherche de sponsors est donc indispensable si la FSTB veut jouer un rôle de soutien aux activités de ses membres et en particulier à ses juniors lors de déplacements pour des compétitions internationales.*
- 7.3.2. *Le poste « stock » nous paraît peu adapté à la réalité et suggérons d'effectuer des amortissements plus rapides.*
- 7.3.3. *La création d'une commission financière pour seconder notre trésorier, et ceci pour une durée de une ou deux années, nous semble aussi nécessaire afin de permettre à la FSTB de clarifier la situation des différents débiteurs.*

7.4.

7.5. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

## **8. Décharge du comité 2009 – 2010**

- 8.1. Le comité 2009 – 2010 n'ayant pas été déchargé lors de l'AD Extraordinaire. Le point doit revenir à chaque assemblée pour être voté. Toutefois, malgré des tentatives de Florian pour contacter la cheffe de branche J+S pour obtenir des informations sur le montant de soutien J+S qui n'est pas rentré dans les caisses de la FSTB, n'ont pas été fructueuses. Il n'y a donc aucun élément nouveau.
- 8.2. **Résultat du vote : Refusé avec 0 voix pour, 21 voix contre et 3 absentions.**

## **9. Décharge du comité 2010 – 2011**

- 9.1. **Résultat du vote : Accepté avec 23 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

## **10. Situation du TBC Lancy**

- 10.1. N'ayant pas payé ses cotisations jusqu'à présent, le TBC Lancy a été suspendu de toute activité de la FSTB. Le comité propose de garder le TBC Lancy en suspension jusqu'à paiement de leur dû à la FSTB.
- 10.2. Alain prendra contact avec eux prochainement pour voir si il y a toujours une activité dans le club. Selon Vernier, il n'y aurait plus qu'un mouvement junior. Si rien ne se passe d'ici à la prochaine AD, l'assemblée exclura le TBC Lancy de la FSTB. Toutefois, selon l'article 11.3 des Statuts de la FSTB, « Avant toute décision de l'exclusion d'un adhérent, celui-ci devra être entendu par l'assemblée des délégués. ». Ce qui pose problème si le club ne se présente pas à l'assemblée. Lausanne propose de modifier les statuts pour que le club puisse s'exprimer mais que s'il ne le désire pas, l'AD puisse quand même l'exclure. Vallorbe ajoute que dans ce cas il serait bien d'envoyer une convocation spéciale et par écrit au club en question afin d'être sûr qu'il reçoive la proposition de se faire entendre par l'AD. C'est donc ce qui sera entrepris pour la prochaine AD.

## **11. Propositions du comité exécutif de la FSTB**

### **11.1. Instauration d'un règlement financier**

- 11.1.1. Alain présente le document qui a été envoyé aux clubs. Il ajoute que pour l'instant, il y a beaucoup de flou et peu de règles sur les paiements et les remboursements d'où la nécessité de mettre en place ce règlement.
- 11.1.2. Chambésy demande s'il est légalement possible de faire payer un supplément dès le premier rappel. Alain répond que si c'est précisé au moment de l'envoi de la facture, c'est possible.
- 11.1.3. Val-de-Ruz pense qu'un délai de 2 ou 3 mois est trop long pour payer et que toutes les factures devraient être réglées dans les 30 jours. De plus, il serait bien de

préciser, qu'en plus des 30 jours, les factures devraient être payées avant l'événement concerné. La Chaux-de-Fonds pense qu'il serait bien que cela soit même, par exemple, une semaine avant l'événement concerné afin de se donner une marge de sécurité.

- 11.1.4. Val-de-Ruz ajoute que la FSTB ne devrait pas attendre qu'on lui demande les remboursement mais que cela devrait être fait automatiquement, par exemple en demandant les numéros de comptes aux joueurs au moment où on leur donne leur facture.
- 11.1.5. Les clubs demandent à ce que la FSTB demande à tous les clubs les coordonnées d'une personne de contact pour les finances de leur club.
- 11.1.6. Fribourg remarque qu'il n'y a rien de spécifié quant à notre politique après un second rappel non payé. Après discussion, on décide que cela revient au comité exécutif de la FSTB de décider.
- 11.1.7. Le règlement financier voté est donc le document qui a été envoyé aux clubs avec les modifications suivantes :
  - 11.1.7.1. Délai de 30 jours pour les paiements.
  - 11.1.7.2. Paiement à effectuer une semaine avant l'événement.
  - 11.1.7.3. Premier rappel sans frais supplémentaires.
  - 11.1.7.4. Remboursement automatique.
  - 11.1.7.5. Si le paiement ne se fait pas après deux rappels, c'est au comité exécutif de la FSTB de décider de la sanction.
- 11.1.8. **Résultat du vote : Accepté avec 23 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.**

## 11.2. Nouveau système de cotisations

- 11.2.1. Alain fait un historique sur le fonctionnement du système de cotisations. Jusqu'en 2003, il y avait une déclaration en décembre pour l'année précédente. De 2003 à 2011, il y a eu une modification de la période comptable. Les clubs pouvaient payer les cotisations n'importe quand dans l'année pour l'exercice précédent. Pour payer les cotisations 2010 – 2011, un délai jusqu'à fin juin pour faire le paiement a été fixé. Donc, actuellement les clubs paient leur cotisation pour l'exercice précédent.
- 11.2.2. La proposition consiste à payer la saison à venir et ainsi pouvoir sanctionner pour la saison qui n'a pas été payé et non pour la saison suivante. Ainsi les clubs auraient à payer l'ajustement la même saison. Val-de-Ruz propose de payer cette "double cotisation" sur deux ans, car pour certains clubs ce ne serait pas tenable de le faire en une seule fois. Ainsi, une première moitié fin 2011 et une seconde en juin 2012. Par la suite, les clubs déclareraient leurs membres en septembre et payeraient en octobre.
- 11.2.3. Lausanne remarque que son exercice comptable va de juillet à juillet, donc pour eux ça ne changera rien de payer en deux fois comme proposé. Ça leur fera moins de facture de le faire en une seule fois. Si la proposition est acceptée, les clubs auront bien sûr le droit de plutôt payer en une fois s'ils le désirent.
- 11.2.4. **Résultat du vote : Accepté avec 22 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.**

## 11.3. Proposition de soutien financier

- 11.3.1. Suite à la proposition des vérificateurs de compte 2009 – 2010, le comité propose que les clubs participent à l'assainissement de la situation financière de la FSTB en payant soit 10 CHF par adulte et 5 CHF par junior, soit 100 CHF et 5 CHF par joueur.
- 11.3.2. Au vu du point précédent, Val-de-Ruz demande à ce que nous ne traitions pas ce point et que nous attendions une année pour voir ou ça nous mène.

- 11.3.3. Fribourg remarque que mis à par le PV de la Conférence des Présidents, aucun document de présentation de cette proposition n'a été soumis aux clubs ce qui aurait dû être fait vu que c'est un point à l'ordre du jour
- 11.3.4. On va donc voter pour remettre à plus tard cette discussions.
- 11.3.5. **Résultat du vote : Accepté avec 18 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.**

## 12. Présentation du programme d'activités 2010 – 2011

- 12.1. David introduit le programme d'activité par les changements de l'organigramme.
- 12.2. Le comité a appris dans la semaine que Lionel veut rejoindre le comité. Du coup, si Nathanaël par à l'armée, il ne sert plus à rien de le garder vu que son poste est repris.
- 12.3. David se présente à la Présidence.
- 12.4. Thibaut se présente à la Vice-présidence et reprendra les sélections nationales et les cellules espoirs (Florian responsable). Il deviendrait juste le membre du comité responsable du sponsoring et la commission sponsoring deviendrait autonome. Le fait de savoir qui sera le responsable de cette commission est en cours de discussion.
- 12.5. De manière similaire, David devient le membre du comité responsable du Tchouk Up, mais le responsable sera Claudio Podda, qui est dans la rédaction depuis le début de la saison 2010 – 2011.
- 12.6. Nicole Guanziroli du TBC Chavannes s'est proposée pour s'occuper de la gestion des membres.
- 12.7. David remercie les responsables de commissions externe au comité pour leur investissement.
- 12.8. Les secteurs Archives et Service de Presse restent vacant. Le Service de Presse sera toutefois assuré ad intérim par David.
- 12.9. La commission Junior a été mise de côté. Lors de sa remise en service il y a deux saisons suite à une demande des clubs. Juste un Président de club s'y est investi au début, mais c'est tout. La seule activité qui a donc été organisée par cette commission est le championnat suisse M18. Toutefois le déroulement de cette compétition ces deux dernières années ne c'est pas très bien déroulé, d'où la mise à l'écart de cette commission.
- 12.10. Le problème principal est qu'il manque un membre au comité. Comme Florian le quitte, Il ne reste que David, Thibaut, Alain et Lionel s'il est accepté. Les statuts de la FSTB stipulent qu'il faut être 5 au minimum. Cette personne aurait à s'occuper de la commission de la branche J+S et elle pourrait aussi alléger un autre membre du comité. Florian décrit le poste de responsable de la commission de la branche J+S. Chambésy demande si la personne qui doit encore rejoindre le comité doit forcément prendre ce poste. David répond par la négative. Cette personne pourrait prendre un autre poste et on pourrait léguer J+S à un autre membre du comité. L'organigramme est là pour donner une structure aux clubs mais il peut être sujet à modifications en cours de saison.
- 12.11. Timothée Pages, de Neuchâtel, serait intéressé à rentrer au comité, mais il sera à l'armée durant la saison 2011-2012 ce qui le rendra très peu disponible. Il est toutefois très motivé et est prêt à s'engager.
- 12.12. Nyon, après avoir fait un téléphone, nous informe que Nathania Merchant, de Nyon, serait aussi intéressée à rejoindre le comité. Elle n'aurait pas les connaissances tchoukballistique nécessaire pour s'occuper de J+S, mais est administrativement et pédagogiquement très expérimentée. Elle a créé une crèche qui a récemment fêté ses 20 ans mais elle n'y travaille plus et aurait donc du temps à investir dans la FSTB. Nyon ajoute qu'elle serait une très bonne candidate pour s'occuper de faire revivre la commission Junior.
- 12.13. Le comité ne va pas pouvoir décider maintenant de qui va prendre quel poste. Si Nathania et Timothée sont acceptés au comité, il sera décidé en réunion du comité de la distribution des tâches.



- 12.14. Avant de passer aux élections, les 4 membres « prévus » du comité 2011 – 2012 présentent leur programme d'activité (Il n'est pas décrit dans le PV mais sera envoyé en annexe). Florian présente aussi le programme d'activité pour les cellules vu qu'il en reste le responsable. Il demande aux clubs d'améliorer la communication aux juniors. En effet, il y a toujours des joueurs qui arrivent au deuxième ou troisième entraînement des cellules avec comme excuse que leur club ne les a pas avertis assez tôt. En échange, les clubs demandent une meilleure communication du responsable des cellules avec les parents en cours de saison et aussi avec les clubs. Florian répond que c'est prévu et que la communication sera repensée et améliorée la saison prochaine.
- 12.15. Orbe demande à ce que l'inscription du championnat suisse M18 soit faite en début de saison et non en fin de saison précédente comme ça l'est pour le championnat suisse régulier. Si un championnat suisse M18 est à nouveau organisé la saison prochaine, le délai devrait être le même que pour les autres éditions soit courant septembre.

### **13. Election du Président**

- 13.1. Se présente David Sandoz.
- 13.2. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité par acclamation.**

### **14. Election du Vice-président**

- 14.1. Se présente Thibaut Collioud.
- 14.2. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité par acclamation.**

### **15. Election du Comité**

- 15.1. Se présentent Lionel Cendre, Nathania Merchant, Timothée Pages et Alain Vorpe.
- 15.2. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité par acclamation.**

### **16. Election des vérificateurs des comptes**

- 16.1. David fait remarquer qu'à la dernière AD Extraordinaire, aucun vérificateur de comptes n'a été élu. Il va donc falloir non seulement élire un vérificateur de compte suppléant, mais aussi un deuxième vérificateur de comptes. Le premier étant Val-de-Ruz.
- 16.2. Se propose comme deuxième vérificateur de comptes le TBC Nyon.
- 16.3. Se propose comme vérificateur de comptes suppléant le TBC Uni-Neuchâtel.
- 16.4. **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

### **17. Approbation du budget**

- 17.1. Alain présente et explique le budget 2011 – 2012 qui a été envoyé aux clubs.
- 17.2. Uni-Neuchâtel demande à ce que le budget soit, comme pour les comptes, accompagné d'un document explicatif.
- 17.3. Chambésy demande pourquoi les inscriptions des équipes au championnat suisse ne couvre que le défraiement des arbitres. Alain remarque que c'est une erreur et que cela le champ « Défraiement des arbitres » devrait être « Défraiements des arbitres et autres frais ».
- 17.4. Uni-Neuchâtel demande quels sont les frais des cours d'arbitre en dehors des maillots. Alain répond qu'il s'agit entre autres de la location des salles, de l'achat des sifflets et du défraiement des personnes qui donnent le cours.
- 17.5. **Résultat du vote : Accepté avec 23 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.**

### **18. Information sur l'Assemblée Générale de la FITB**

- 18.1. Suite à la Conférence des Présidents où le comité a demandé aux clubs s'ils avaient des propositions à faire part à la FITB pour leur Assemblée Générale, les demandes ont été mises par écrit et envoyées à la FITB. David fait rapidement le résumé des points traités listés ci-dessous.

- 18.1.1. Règlements de la mixité dans les championnats du Monde et continentaux.
- 18.1.2. Règlements de la formation des coachs FITB.
- 18.1.3. Possibilité d'avoir les balles des championnats du Monde et continentaux suffisamment tôt.
- 18.1.4. Améliorer le site web.
- 18.2. Lausanne remarque que les asiatiques commencent à prendre beaucoup de place dans le comité de la FITB et qu'il faudra faire attention s'il y a des élections à ce que cela ne s'empire pas car sinon nous n'aurions plus notre mot à dire.

## 19. Divers

- 19.1. Nathanaël commence par la lecture d'une lettre de Michel Favre, Président d'Honneur de la FSTB qui souhaitait à ce qu'elle soit lue lors de l'AD. Ci-dessous le contenu de cette lettre :

- 19.2. *Monsieur le Président,  
Messieurs les membres du Comité,*

*J'ai reçu le procès verbal de l'assemblée des délégués extraordinaire de la FSTB du 16 avril 2011 et je vous en remercie.*

*Après avoir lu attentivement ce procès verbal, je souhaite apporter quelques commentaires. D'abord, je salue les membres actuels du Comité et les remercie pour les efforts qu'ils effectuent dans cette situation difficile, sachant ce que représente un engagement bénévole avec beaucoup de sacrifices et une reconnaissance en retour qui n'est pas toujours à la hauteur.*

*Concernant le point 3.20., je tiens à préciser que depuis le début de la Fédération jusqu'en 1995, moment où j'ai remis la présidence, les comptes étaient tenus de façon stricte, rigoureuse, fiable et vérifiable. Je formule ces remarques en pensant au travail, à l'éthique et à la rigueur que les différents caissiers ont démontrés tout au long de leurs années de bénévolat. La comptabilité a toujours été tenue durant ces années de façon rigoureuse avec toutes les pièces comptables concernant les entrées ou les sorties financières. Les classeurs les contenant ont toujours été à la disposition des clubs qui souhaitaient faire des vérifications et ces documents ont été transmis au comité qui a pris la succession dès 1995. Certes, le nombre de clubs, de participants et les mouvements financiers ont augmenté ces dernières années, mais cela n'excuse pas les lacunes dans la tenue des comptes, cela avec plusieurs caissiers, plusieurs comités et plusieurs présidents. Même si la Fédération était plus petite, elle a participé à de nombreuses manifestations à l'étranger ou a organisé des manifestations internationales, notamment en 1987 avec un budget de plus de Fr. 100'000.- de l'époque, où la encore toute entrée financière ou dépense était accompagnée d'une pièce justificative permettant une tenue rigoureuse de la comptabilité.*

*Encore une fois, ces remarques ont pour but de défendre la probité de vos prédécesseurs qui ont travaillé avec sérieux et défendre pour ceux qui ne peuvent plus le faire, comme Charles Tschachtli, leur mémoire et leur honneur.*

*En qualité de président d'honneur, je demande que cette lettre soit lue lors de la prochaine assemblée des délégués, prévue le 18 juin 2011.*

*Je remercie encore les différents membres du comité actuel pour leur engagement et les encourage à poursuivre leurs efforts, car même si la route est parfois parsemée d'obstacles, le Tchoukball nous a apporté à tous de grandes satisfactions et je ne doute pas que d'autres beaux moments de rencontres et de plaisir nous attendent si nous continuons d'œuvrer dans l'esprit du concepteur du Tchoukball, Dr Hermann Brandt.*

*Monsieur le Président, Messieurs les membres du Comité, je vous présente mes salutations distinguées et amicales*



*Michel Favre*  
*Président d'Honneur*

- 19.3. Nathanaël demande aux clubs si planifier la Conférence des Présidents en février leur convient car cela laissera assez de temps entre cette réunion et l'AD pour pouvoir appliquer ce qui aura été discuté. Les clubs sont tout à fait d'accord.
- 19.4. David confirme que vu le nombre d'intéressé, un cours de gestionnaire de club aura bien lieu. Lausanne demande à ce que cela soit assez en début de saison (novembre au plus tard).
- 19.5. Chambésy fait remarqué que la responsabilité du cadre national va changer alors que l'organisation des championnats du Monde pour les équipes suisses est en cours. Florian va quand même finir ce qu'il a commencé et gérer cette organisation jusqu'au bout. Chambésy ajoute toutefois que ce ne sera peut-être pas toujours le cas et qu'il faudrait peut-être mettre un règlement pour ça. David répond que ce n'est pas censé être une obligation et que le nouveau responsable pourrait très bien reprendre la gestion de l'organisation. C'est juste que c'est plus pratique si c'est la même personne qui gère tout du début à la fin d'un événement.
- 19.6. La Chaux-de-Fonds, demande pour est-ce que les M12 paient le même montant de cotisation que les M15 et les M18 alors qu'ils n'ont pas les cellules espoirs. David répond que c'est parce les M15 et les M18 paient leur inscription aux cellules espoirs et que leur cotisation à la FSTB n'est pas utilisée différemment que celle des M12.
- 19.7. Neuchâtel fait une remarque sur l'importance du fair-play et qu'il ne faut pas l'oublier, qu'il faudrait en discuter. Une discussion commence à ce sujet, mais elle est interrompue par Nathanaël qui fait remarquer que l'AD n'est pas faite pour en discuter bien que ce soit un point très important. Il remercie donc les clubs de leur participation et clôt l'assemblée.

Président de la  
Fédération Suisse de Tchoukball



Nathanaël Khodl

Les auteurs du Procès Verbal :

Membre du comité de la  
Fédération Suisse de Tchoukball



Thibaut Collioud

Membre du comité de la  
Fédération Suisse de Tchoukball



Florian Welti